



VILLE D'ODOS

## DEMANDE D'ARRETE DE CIRCULATION OU DE STATIONNEMENT TEMPORAIRE

Cette demande ne tient pas lieu d'autorisation, elle doit être correctement remplie. Tout dossier incomplet ne pourra être traité dans les délais. Elle doit parvenir au plus tard aux services municipaux 10 jours ouvrables avant la date prévue pour l'intervention. Toute demande de prolongation devra être formulée au moins 5 jours avant la fin de l'autorisation.

Demande initiale

Demande de prolongation

PETITIONNAIRE	ENTREPRISE CHARGEE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX
Nom : .....	Nom : .....
Responsable : .....	Responsable : .....
Adresse : .....	Adresse : .....
Code Postal : ..... Ville : .....	Code Postal : ..... Ville : .....
Tel : .....	Tel : .....
Portable : .....	Portable : .....
E-mail : .....	E-mail : .....

<b>Lieu de l'intervention :</b> <b>Limites :</b> <b>Nature des travaux :</b> <b>Début des travaux : Fin des Travaux :</b> <b>Durée prévisible des travaux :</b>
---

MESURES REGLEMENTAIRES SOLLICITES
<b>A - CIRCULATION</b>
<input type="checkbox"/> Rue barrée <span style="margin-left: 200px;"><input type="checkbox"/> Alternée par panneaux ou feux tricolores</span>
<input type="checkbox"/> Sens unique <span style="margin-left: 150px;"><input type="checkbox"/> Traversée par demi-chaussée</span>
<input type="checkbox"/> Autre(s) :
<b>B - STATIONNEMENT</b>
<input type="checkbox"/> Interdit sauf entreprise chargée des travaux : au droit n° ..... en face n° .....
<b>C - REMARQUES</b>

Date de la demande :

Signature du demandeur :